



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 29 mars 2011
18 heures 00

AS/VC

N° 001170

Administration
Générale / Service
Gestions Globales de
la Vie Associative -
Information du
conseil - Projet de
service et bilan du
fonctionnement de la
Maison de la
BOUCHEYRONNE.

Affiché le :

Le **mardi 29 mars 2011 à 18 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint) représenté par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) représenté par Mme Véronique GACH (5ème Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé que la Maison de la Boucheyronne a fonctionné dans le cadre d'une gestion associative jusqu'au 29 avril 2002, date à laquelle le conseil municipal avait approuvé la municipalisation de ce service en approuvant le Règlement intérieur de la Maison de la Boucheyronne.

Il est rappelé que par délibération du 20 septembre 2004, le dispositif a été complété par l'approbation d'une convention type avec les utilisateurs pour préciser notamment leurs droits et obligations et plus particulièrement en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Ce dispositif a été actualisé par délibération AS/JM n° 800 du 22 décembre 2008.

Le conseil est informé que suite au rattachement de la Maison de la Boucheyronne le 16 décembre 2009 au Service « Gestions Globales de la Vie Associative » le fonctionnement de cet équipement public a évolué pour étendre son champ d'action et rentabiliser la structure.

Le projet de service portait sur les axes suivants :

- Optimisation de l'occupation du Centre.
- Mise en place d'une restauration.
- Augmentation de l'occupation des salles.
- Amélioration de l'accueil du public.
- Augmentation des recettes.

Dans le cadre du droit à l'information des membres du conseil municipal, il est rendu compte de ces évolutions.

Vu, l'article L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu, le nouvel article 51 du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire (ou l'Adjoint délégué) rend compte des points ci-après :

PROJET GENERAL DE L'ETABLISSEMENT

La maison de la « Boucheyronne » est un lieu d'accueil et d'hébergement collectif.

LES PUBLICS

Ce lieu est principalement orienté vers des cibles telles que : Les associations, les clubs, les fédérations, les marcheurs de Compostelle, les stagiaires d'entreprises, les groupes scolaires, les travailleurs en déplacement hebdo (BTP) et les groupes d'handicapés.

LES MODALITES D'ACCUEIL

De 6h du matin à 21h.

Soit en pension complète, soit en demi-pension, soit en gestion libre la maison de la Boucheyronne propose toutes les formules. Les repas sont livrés en liaison froide par la cuisine centrale municipale et le dispositif a été validé en bonne et due forme par un plan médico-sanitaire (PMS).

Les chambres sont de 2 à 3 personnes, en lits gigognes et la formule « single » est inexistante dans le système de fonctionnement et de réservation.

La maison de la Boucheyronne loue aussi à la journée, à la semaine ou au mois des salles de conférences équipées pour des formations ou colloques de structures publique (Communauté de Communes du Pays d'Apt notamment) ou privées.

LA POLITIQUE TARIFAIRE et les prestations proposées en application de la décision JLG/JLG n° 368 du 5 janvier 2011.

OBJET DE LA TARIFICATION	2011
	EUROS
Hébergement seul avec draps, taxe de séjour incluse la nuit par personne	14,00
Gestion libre avec les draps, taxe de séjours incluse la nuit par personne	15,00
Pension complète par personne	30,00
Demi-pension par personne	25,00

Petit déjeuner	3,00
Salle de séjour occasionnelle par jour sans cuisine	110,00
Salle de séjour occasionnelle par jour avec cuisine	185,00
Salle audio occasionnelle par jour	90,00
Salle occasionnelle au 1 étage pour réunion par jour	90,00

LES PERSONNELS

- 1 agent à plein temps, 35h/s en Modulation du Temps de Travail
- 1 agent à 30h/s en MDTT
- 1 agent occasionnel

LE MATERIEL

- 16 chambres.
- 40 lits.
- Une cuisine complète aux normes « collectivités ».
- 2 machines à laver, un sèche-linge.
- Un écran vidéo.
- Une TV, magnétoscope, DVD.
- Un distributeur à boissons, cafés et friandises.
- Une fontaine à eau.
- Une borne WI-FI.
- Un baby-foot, une table de ping-pong.
- Un ensemble mobilier salon de jardin, terrasse.
- De la vaisselle pour 40 personnes plus les éléments de grosse cuisine.
- 15 grandes tables et 90 chaises.

LES CHIFFRES ET LEUR EVOLUTION

RECETTES	2009	2010	PREVISIONNEL 2011
Euros	35 000	81 000	100 000

LE CONSEIL

Prends acte, des éléments d'information qui lui ont été communiqué.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL